

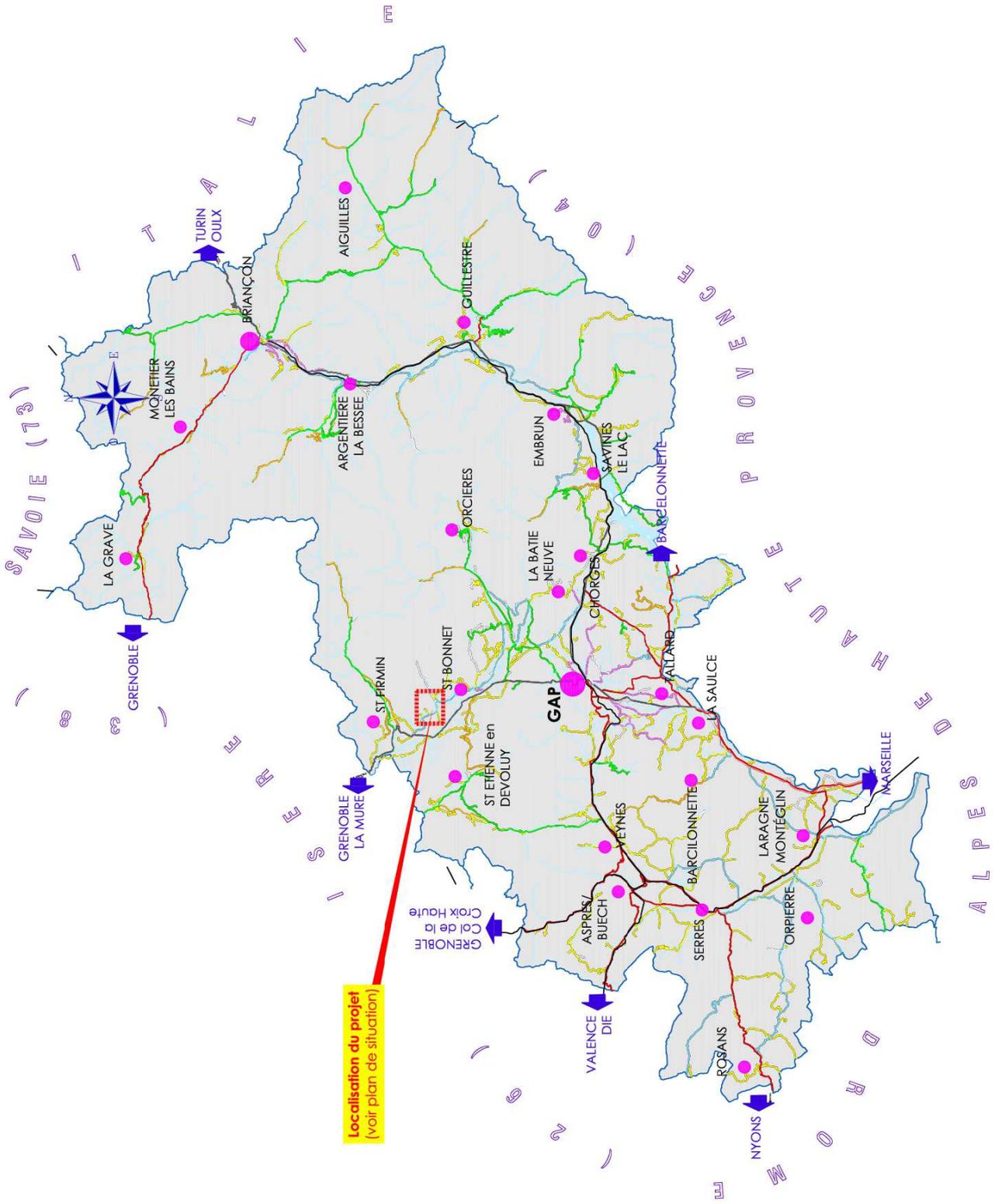
Proposition d'aménagement en faveur des déplacements vélos

RD 23

entre les Costes et La Motte-en-Champsaur

**Création d'une Chaussée à voie centrale banalisée
(CVCB)**





Sortie du bourg
les Costes en
milieu urbain



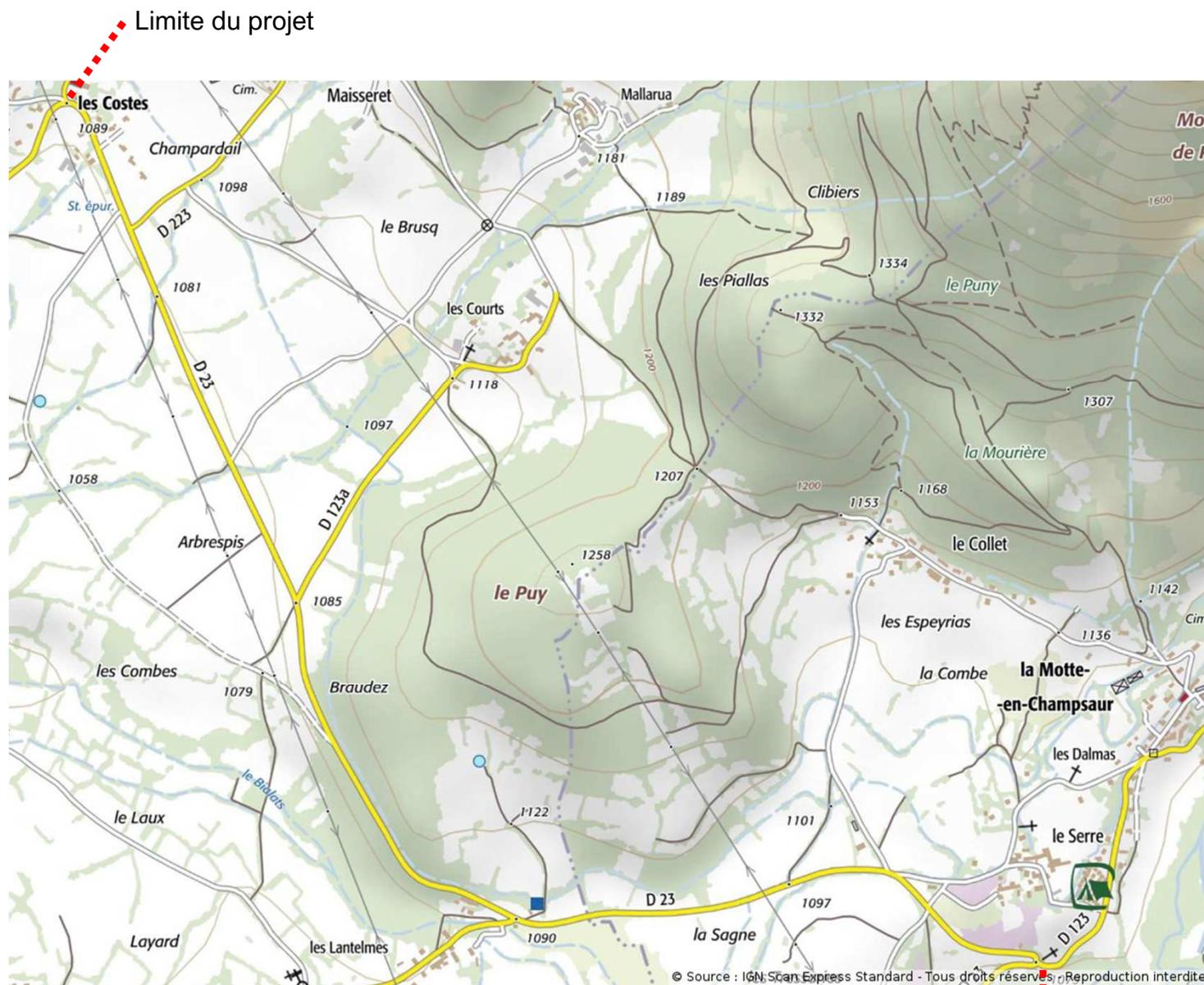
Milieu ouvert,
non bâti



Carrefour D23/D123



État actuel – Avril 2021



© Source : IGN, Scan Express Standard - Tous droits réservés - Reproduction interdite

Limite du projet

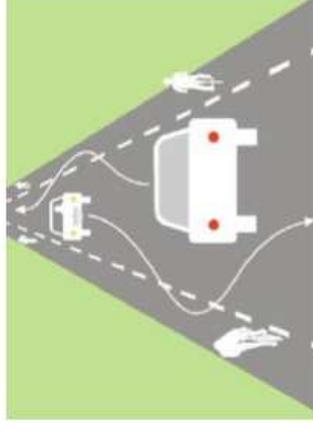
État actuel – Avril 2021

- Longueur de la section traitée : 3 470 Km dont 220 m en agglomération
- Largeur de voie : 5,70 m
- Vitesse pratiquée élevée
- Un dispositif de ralentissement est positionné par la commune à hauteur de l'entrée d'agglomération
- Les automobilistes roulent naturellement au centre de la voie pour éviter les déformations de rive
- Une recommandation de création de CVCB avec création de 2 écluses aux entrées de la section

2- Propositions d'aménagement

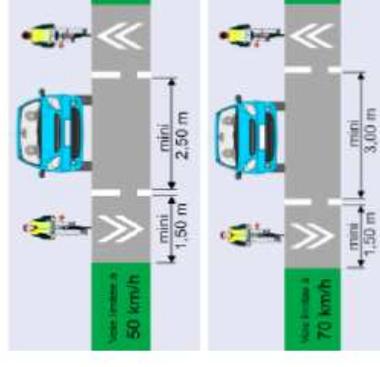
- Ce que dit la réglementation :

Il peut être rappelé que la CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.



- Largeurs minimum recommandées :

La largeur de la rive de 1,50 m minimum hors marquage est recommandée, c'est l'espace dont le cycliste a besoin pour circuler normalement.

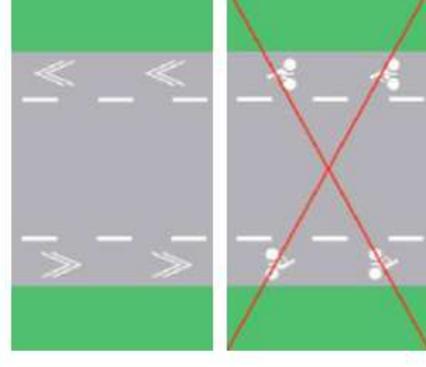


- Marquage en section courante :

Le marquage délimitant la chaussée de la rive est de type T2 3u.

Il est possible d'utiliser les doubles chevrons en rive d'une CVCB. Ils encouragent le cycliste à se positionner au centre de la rive.

En revanche, l'ajout de la figurine vélo sur la rive est à proscrire car il crée la confusion. La ligne de rive étant franchie plus régulièrement, le marquage est susceptible de nécessiter plus d'entretien.



2- Propositions d'aménagement

Ce que dit la réglementation :

➤ Traitement de la rive :

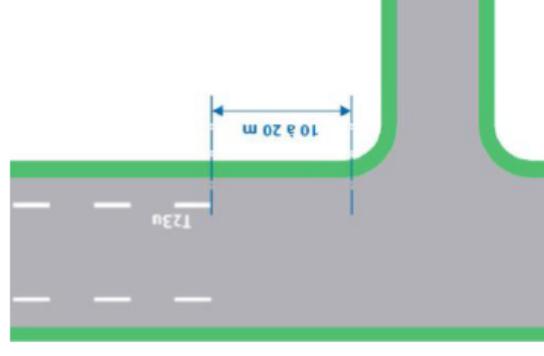
La qualité de roulement de la rive sera au moins égale à celle de la voie centrale, sinon les cyclistes ne l'emprunteront probablement pas. Il peut être utile d'utiliser un revêtement distinct de celui de la voie centrale afin de bien différencier les espaces de circulation

➤ Début et fin d'aménagement

Initier une CVCB en sortie de carrefour semble une bonne solution. Le marquage pouvant être décalé de 10 à 20 m. Il est possible de s'appuyer sur un aménagement modérateur de vitesse (plateau, écluse, etc.) pour en marquer le début.

➤ Signalisation verticale

Bien qu'aucune signalisation verticale réglementaire n'existe à ce jour, plusieurs panneaux ont été expérimentés sur des sections créées récemment.



Propositions d'aménagement

Mise en application sur la RD 23 :

- Sur le linéaire :

Réfection par reprofilage de la chaussée par GB et BB fibré sur 5,70 m avec marquage des rives. Traitement des accotements

Marquage T2 3u (u=5cm) des rives avec rajout de chevrons tous les 50 ml



2-Propositions d'aménagement

Mise en application sur la RD 23 :

- Traitement des début et fin de section

Création d'écluses avec délimitation d'accôttement et bicouche sur surlargeur, aménagement et protection des délaissés.

Début du marquage 20 m après les intersections

Mise en place de la signalisation d'information

Début CVCB Les Costes



2-Propositions d'aménagement

Mise en application sur la RD 23 :

- Traitement des début et fin de section

Création d'écluses avec délimitation d'accôttement et bicouche sur surlargeur, aménagement et protection des délaissés.

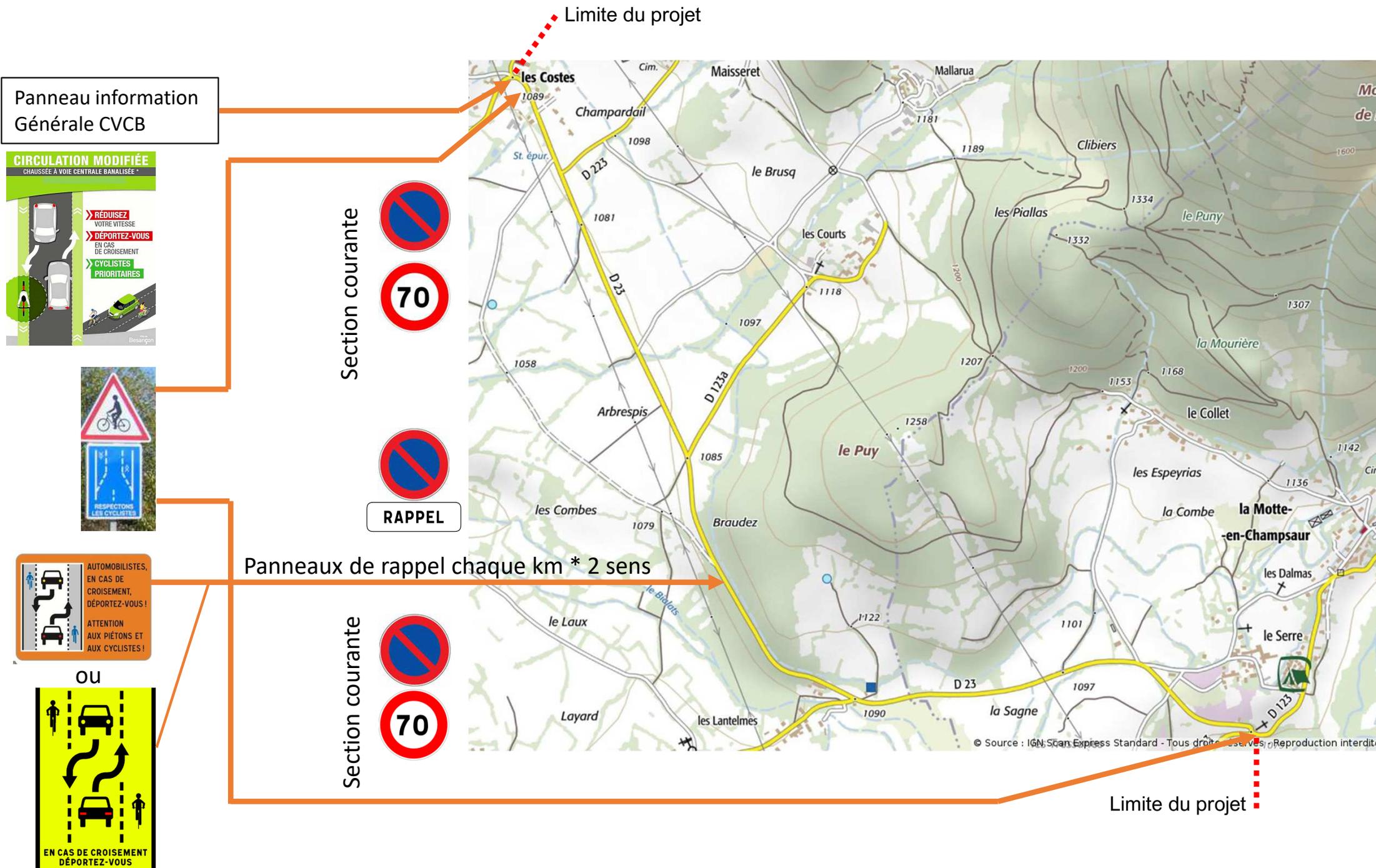
Début du marquage 20 m après les intersections

Mise en place de la signalisation d'information

Fin CVCB côté La Motte-en-Champsaur

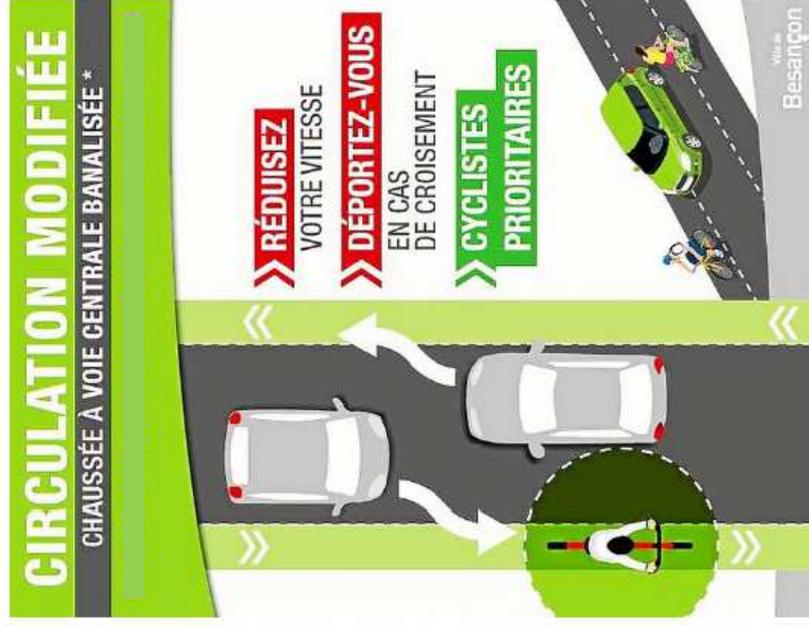


Vue d'ensemble de la signalisation proposée :



2- Propositions d'aménagement

Récapitulatif signalétique :



LOCALISATION	NOMBRE	TYPE	SUPPORT
--------------	--------	------	---------

Départ de chaque extrémités au niveau des écluses	2	Aquillux 2000*1300	Bois
---	---	--------------------	------

2- Propositions d'aménagement

Récapitulatif signalétique : *signalisation de police*

LOCALISATION	NOMBRE	TYPE	SUPPORT
--------------	--------	------	---------



Sortie Agglo

4

Tôle

40*80 RAL
vert



Sortie Agglo

4

Tôle

40*80 RAL
vert

RAPPEL



Récapitulatif signalétique : maquette pour support de communication

- Possibilité de créer des flyers

Sensibilisation des usagers, format A5

- Panneau d'information

Situé sur la largeur stabilisée

Format 2500x1500 en support Aquilux à

Titre d'information pour les usagers stationnés



Circulation modifiée!

RD23 entre LES COSTES ET LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR

SOYEZ PRUDENTS! **ROULEZ DOUCEMENT ET ANTICIPEZ POUR VOUS CROISER EN TOUTE SÉCURITÉ!**

Aménagement d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée

- Réduire la vitesse
- Partager la voirie
- Permettre à tous (*voitures, autocars, camions et cycles*) de circuler en toute sécurité

Comment circuler?

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est une voie unique, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo est invité à circuler au centre de l'accotement.

Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.

En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.